

## **Histoire de la laïcité : Textes et documents**

### **Locke : toute Eglise est dissidente**

#### **Locke « lettre sur la tolérance »**

« Pour rendre la chose plus claire par un exemple, supposons qu'il y ait à Constantinople deux églises, celle des Remontrants et celle des Anti-remontrants. Dira-t-on que l'une des deux a le droit de punir les membres de l'église dissidente (dissidente, parce qu'elle diffère, en fait, de dogmes ou de rites), de les dépouiller de leur liberté ou de leurs biens, ce que nous voyons faire ailleurs, ou de les punir de l'exil ou de la peine capitale ? Pendant ce temps, le Turc ne demeurera-t-il pas silencieux et moqueur, tandis que des chrétiens persécutent et torturent cruellement des chrétiens ? Si l'une de ces églises a vraiment le pouvoir de persécuter l'autre, je demanderai alors : laquelle des deux, et de quel droit ? On répondra sans aucun doute : l'orthodoxe, qui agira contre celle qui se trompe, c'est-à-dire contre l'hérétique. C'est user de grands mots spécieux pour ne rien dire. N'importe quelle église est orthodoxe pour elle-même, dans l'erreur et dans l'hérésie pour les autres ; chacune croit que ce qu'elle croit est vrai et condamne comme une erreur ce qui en diffère. C'est pourquoi lorsqu'il s'agit de la vérité des dogmes ou de la rectitude du culte, la dispute est égale de part et d'autre et aucune sentence ne peut être rendue par aucun juge, ni à Constantinople, ni dans la terre entière. La décision sur une telle question appartient uniquement au juge suprême de tous les hommes, et à lui seul il appartient de châtier ceux qui sont dans l'erreur. Qu'ils songent donc pendant ce temps à la gravité de leur péché, ceux qui ajoutent l'injustice, sinon à l'erreur, du moins à l'orgueil, en persécutant avec légèreté et insolence les esclaves d'un autre maître, qui ne dépendent pas d'eux. »